



Version 1 – 1er octobre 2009

## DÉCLARATIONS DE GARANTIE LIMITÉE

---

### GARANTIE LIMITÉE RELATIVE AUX SYSTÈMES DE MARQUE TECHNOLOGIES TRIUM POUR LE CANADA

Les systèmes de marque Technologies Trium achetés au Canada sont couverts par une garantie limitée de 90 jours, d'un an, de deux ans, de trois ans ou de quatre ans. Votre facture ou le relevé d'expédition vous indiquera quelle garantie limitée s'applique aux produits matériels que vous avez achetés.

### QUE COUVRE LA GARANTIE LIMITÉE?

La présente garantie limitée couvre les vices de matériau et de fabrication pour les systèmes de marque Technologies Trium de l'utilisateur final (comme les ordinateurs de bureau, les portables, les postes de travail, les serveurs, la plupart des produits Power, les produits Technologies Trium|EMC, les imprimantes, les projecteurs et les ordinateurs de poche).

### QU'EST-CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE LIMITÉE?

La présente garantie limitée ne couvre pas ce qui suit:

- Le matériel complémentaire de marque Technologies Trium
- Les produits de consommation de marque Technologies Trium (les ampoules de projecteur de marque Technologies Trium, les cartouches d'encre pour imprimante de marque Technologies Trium, les piles et les supports de données à bande)
- Les logiciels, dont le système d'exploitation et les logiciels installés dans les produits matériels de marque Technologies Trium par l'entremise de notre service d'intégration de systèmes ou la réinstallation d'un logiciel
- Les produits et les accessoires qui ne portent pas la marque Technologies Trium
- Les problèmes découlant de ce qui suit:
  - Les causes externes, comme un accident, une mauvaise utilisation ou des problèmes d'alimentation électrique
  - Un entretien que Technologies Trium n'a pas autorisé
  - Une utilisation non conforme aux instructions relatives au produit

- Une omission de suivre les instructions relatives au produit ou une omission d'exécuter un entretien préventif
- Des problèmes découlant de l'utilisation d'accessoires, de pièces ou de composants que Technologies Trium n'a pas fournis
- Les produits dont les étiquettes de service ou les numéros de série ont été enlevés ou modifiés
- Les produits qui n'ont pas été payés

LA PRÉSENTE GARANTIE VOUS ACCORDE CERTAINS DROITS ET VOUS POURRIEZ ÉGALEMENT VOUS PRÉVALOIR D'AUTRES DROITS QUI DIFFÈRENT D'UNE PROVINCE À L'AUTRE. LA RESPONSABILITÉ DE TECHNOLOGIES TRIUM RELATIVEMENT AUX DÉFAILLANCES ET AUX DÉFECTUOSITÉS D'UN PRODUIT SE LIMITE À SA RÉPARATION ET À SON REMPLACEMENT COMME LE PRÉVOIT LA PRÉSENTE GARANTIE, POUR LA DURÉE DE LA GARANTIE INDIQUÉE SUR VOTRE FACTURE. EXCEPTION FAITE DES GARANTIES EXPRESSES PRÉVUES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE, TECHNOLOGIES TRIUM REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE ET CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT LES GARANTIES ET LES CONDITIONS IMPLICITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE ET À LA CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER, PRÉVUES PAR LA LOI OU AUTREMENT. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION DE CERTAINES GARANTIES OU CONDITIONS IMPLICITES OU L'IMPOSITION DE LIMITES QUANT À LA DURÉE D'UNE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE. PAR CONSÉQUENT, LES EXCLUSIONS ET LIMITES PRÉCÉDENTES POURRAIENT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

TECHNOLOGIES TRIUM N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ AU DELÀ DES RECOURS PRÉVUS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE NI LA RESPONSABILITÉ LIÉE AUX DOMMAGES INTÉRÊTS SPÉCIAUX, INDIRECTS OU ACCESSOIRES, NOTAMMENT À L'ÉGARD DE RÉCLAMATIONS DE TIERS CONTRE VOUS EN RAISON DE DOMMAGES, DE PRODUITS QUI NE PEUVENT PAS ÊTRE UTILISÉS, DE PERTES DE DONNÉES OU DE PERTES DE LOGICIELS. LA RESPONSABILITÉ DE TECHNOLOGIES TRIUM SE LIMITE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE PRODUIT VISÉ PAR UNE RÉCLAMATION. IL S'AGIT DU MONTANT MAXIMUM À L'ÉGARD DUQUEL TECHNOLOGIES TRIUM ASSUME UNE RESPONSABILITÉ.

CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU UNE LIMITE EN MATIÈRE DE DOMMAGES INTÉRÊTS SPÉCIAUX, INDIRECTS OU ACCESSOIRES, DE SORTE QUE LA LIMITE OU L'EXCLUSION CI DESSUS POURRAIT NE PAS S'APPLIQUER DANS VOTRE CAS.

### DURÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Votre garantie limitée expire à la fin de la période indiquée sur votre relevé d'expédition ou votre facture.

La garantie limitée s'applique à compter de la date figurant sur le relevé d'expédition ou la facture. La réparation ou le remplacement d'une pièce ou d'un système garanti n'entraîne pas le prolongement de la période de garantie. Technologies Trium peut modifier les modalités et la disponibilité des garanties limitées, à son gré, mais les



modifications ne s'appliqueront pas de façon rétroactive (c'est à dire que ce sont les modalités de la garantie en vigueur au moment de l'achat qui s'appliqueront à votre achat).

## COMMENT SE PRÉVALOIR DE LA GARANTIE?

Avant l'échéance de la garantie, veuillez communiquer avec nous au numéro approprié figurant ci-après.

Numéros de téléphone du Soutien technique :

Au Canada et États-Unis: 1-888-668-7486

International: +1 514-316-8417

## PROCÉDURE DE TECHNOLOGIES TRIUM

Au cours des 90 jours de la garantie limitée de 90 jours et de la première année de toutes les autres garanties limitées : Au cours des 90 jours de la garantie limitée de 90 jours et de la première année de toutes les autres garanties limitées, nous réparerons les systèmes de marque Technologies Trium qui nous sont retournés et qui s'avèrent être atteints d'un vice de matériau ou de fabrication. Si nous ne sommes pas en mesure de réparer le produit, nous le remplacerons par un produit comparable, neuf ou remis à neuf.

Lorsque vous communiquerez avec nous, nous vous fournirons un numéro d'autorisation de retour de matériel que vous accolerez à votre envoi. Vous devez nous retourner le ou les systèmes, à vos frais, dans leur emballage original ou dans un emballage équivalent, et assurer l'envoi ou accepter le risque de perte ou d'endommagement en transit. Nous vous renverrons le ou les systèmes réparés ou remplacés, à nos frais vers toute adresse au Canada. Autrement, nous expédierons le ou les systèmes à vos frais. Si nous jugeons que le problème n'est pas couvert par la présente garantie, nous vous en aviserons et nous vous informerons des solutions de rechange qui s'offrent à vous, moyennant des frais.

Si nous établissons que le problème n'est pas couvert par la présente garantie, nous vous en aviserons et nous vous informerons des autres solutions d'entretien qui vous sont offertes moyennant des frais.

AVANT DE NOUS RETOURNER UN OU DES SYSTÈMES, ASSUREZ-VOUS DE SAUVEGARDER LES DONNÉES QUI SE TROUVENT SUR LE OU LES DISQUES DURS ET LES AUTRES UNITÉS DE STOCKAGE DU OU DES PRODUITS. EFFACEZ LES RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS, EXCLUSIFS OU PERSONNELS ET RETIREZ LES SUPPORTS AMOVIBLES, COMME LES DISQUETTES, LES DISQUES COMPACTS OU LES CARTES PC. NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE VOS RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS, EXCLUSIFS OU PERSONNELS, DE LA PERTE OU DE LA CORRUPTION DE DONNÉES, DES DOMMAGES CAUSÉS AUX SUPPORTS AMOVIBLES OU DE LEUR PERTE.

Au cours de la période non écoulée de la garantie limitée : Si nous l'estimons nécessaire, nous remplacerons, au cours de la période non écoulée de la garantie limitée, les pièces défectueuses du ou des systèmes par des pièces neuves ou remises à neuf. Vous devrez nous fournir un numéro de carte de crédit valide lorsque vous nous

[TriumTech.com](http://TriumTech.com)



demandez une pièce de rechange. La pièce de rechange que nous vous enverrons ne vous sera pas facturée si vous nous retournez la pièce originale dans les 30 jours suivant l'envoi. Si nous ne recevons pas la pièce originale dans ce délai, nous porterons le prix standard de la pièce alors en vigueur à votre carte de crédit.

Nous vous enverrons la pièce à nos frais vers toute adresse au Canada. Autrement, nous l'expédierons à vos frais. Nous incluons également un emballage d'expédition affranchi avec chaque pièce de rechange pour vous permettre de nous retourner la pièce remplacée.

AVANT DE REMPLACER DES PIÈCES, ASSUREZ-VOUS DE SAUVEGARDER LES DONNÉES QUI SE TROUVENT SUR LE OU LES DISQUES DURS ET SUR LES AUTRES UNITÉS DE STOCKAGE DU OU DES SYSTÈMES. NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DE LA PERTE OU DE LA CORRUPTION DE DONNÉES.

### PROCÉDURE DE RÉPARATION D'UN PRODUIT

Nous utilisons des pièces neuves et remises à neuf de divers fabricants pour effectuer les réparations aux termes de la garantie et pour fabriquer des pièces et des systèmes de rechange. Les pièces et les systèmes remis à neuf sont des pièces ou des systèmes qui ont été retournés à Technologies Trium et qui, dans certains cas, n'ont jamais été utilisés par les clients. Toutes les pièces et les systèmes font l'objet d'une inspection et d'une vérification de la qualité.

Les pièces et les systèmes de rechange sont couverts pour la période non écoulée de la garantie limitée du produit que vous avez acheté. Toutes les pièces retirées des produits réparés appartiennent à Technologies Trium.

### PUIS-JE TRANSFÉRER LA GARANTIE LIMITÉE?

Les garanties limitées des systèmes peuvent être transférées si le propriétaire actuel transfère le titre de propriété du système et nous informe du transfert.

### GARANTIES RELATIVES AUX LOGICIELS ET AUX PÉRIPHÉRIQUES DE TIERS

Tout comme les autres revendeurs de logiciels et de périphériques, Technologies Trium n'offre aucune garantie à l'égard des logiciels et des périphériques de tiers. Les logiciels et les périphériques de tiers ne sont couverts que par les garanties offertes par l'éditeur ou le fabricant d'origine. Les garanties offertes par les éditeurs ou les fabricants d'origine peuvent varier d'un produit à l'autre. Veuillez consulter la documentation qui accompagne votre produit pour de plus amples renseignements sur la garantie offerte. On peut également obtenir de plus amples renseignements auprès de l'éditeur ou du fabricant.

Bien que Technologies Trium offre un vaste choix de logiciels et de périphériques, nous ne vérifions pas systématiquement la compatibilité de tous les produits que nous offrons avec les différents modèles d'ordinateurs Technologies Trium ni ne la garantissons, et nous ne vérifions pas la compatibilité de tous les produits que nous vendons avec les centaines de marques différentes d'ordinateur sur le marché de nos jours ni ne la garantissons.



Pour de plus amples renseignements sur les questions de compatibilité, nous vous recommandons et vous prions de communiquer directement avec l'éditeur ou le fabricant d'origine du logiciel ou du périphérique.



Version 1 – 1ier octobre 2009

## DÉCLARATIONS DE GARANTIE LIMITÉE

---

### SIGNATURE

**Je reconnais que j'ai lu, compris et reçu une copie de la garantie limitée ci-dessus :**

Nom: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_